



AFRIQUE/REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE - Le « règne de la terreur » pour les chrétiens

Bangui (Agence Fides) – Les chrétiens en République centrafricaine sont pris pour cible par les militants islamiques. Ils sont attachés, frappés et contraints à remettre leurs revenus pour sauver leur vie. La dénonciation d'un « règne de la terreur » mis en place à l'encontre des chrétiens par les rebelles de la Seleka qui ont pris le contrôle du pays en mars dernier, arrive d'un pasteur, responsable d'une église locale, qui demande l'anonymat pour des raisons de sécurité. Déjà, au cours de ces derniers mois, un certain nombre de chrétiens ont été tués ou blessés. Les rebelles recherchent les prêtres et autres travailleurs chrétiens alors que les lieux de culte et les propriétés privées de chrétiens sont attaqués et saccagés. De nombreux chrétiens – poursuit une note parvenue à Fides – ont abandonné leurs maisons en zone rurale et sont trop épouvantés pour y retourner. Plus de 200.000 personnes ont été évacuées, alors que 49.000 réfugiés ont été enregistrés dans les pays limitrophes.

Le 10 mai dernier, Human Rights Watch (HRW) a publié un rapport qui fait état de « graves violations » commises par les rebelles de la Seleka à l'encontre de civils, tels que des saccages, des exécutions sommaires, des viols et des tortures. Parmi les épisodes cités, se trouve un raid contre une église de la capitale, Bangui, qui a constitué l'un des premiers objectifs des rebelles de la Seleka, lorsqu'ils sont entrés dans la ville. HRW cite également l'attaque menée contre un cortège funèbre le 13 avril à Bangui, lorsque les forces de la Seleka a ouvert le feu sur la foule, tuant un responsable chrétien.

« La crise en République centrafricaine est ignorée par les moyens de communication de masse et la population, en majorité chrétienne, se sent abandonnée par la communauté internationale » remarquent les responsables chrétiens locaux. La semaine passée, l'envoyé des Nations unies en République centrafricaine, Margaret Vogt, a invité le Conseil de Sécurité à prendre en considération le déploiement d'une force de sécurité afin de « contenir l'actuel état d'anarchie », demandant l'imposition de sanctions contre les rebelles, accusés de graves violations des droits humains. (PA) (Agence Fides 25/05/2013)